

Consignes et liste de l'outillage et des équipements individuels à prévoir par le candidat

Examen : **Certificat d'aptitude professionnelle  
TAILLE DE PIERRE**

Page : 1/2

### CONSIGNES POUR LE CANDIDAT

- Se présenter le jour des épreuves avec la convocation et une pièce d'identité, 30 minutes avant l'épreuve.
- Seules les machines électroportatives mises à la disposition du candidat par le centre d'examen sont autorisées.
- En fonction de votre gestion d'épreuve, il vous appartient de faire la demande d'utilisation des machines électroportatives auprès des surveillants.
- Après chaque utilisation, le matériel doit être vérifié, nettoyé et rangé.
- Il est rappelé aux candidats que **l'utilisation du téléphone portable est interdite** pendant toute la durée de l'épreuve, y compris en mode calculatrice. Il vous appartient de l'éteindre avant le début des épreuves.
- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.
- Aucun autre document n'est autorisé.

### MESURES DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ / ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT

Lors de l'épreuve le candidat doit impérativement respecter les consignes de sécurité en vigueur (L 230-2 du Code du travail).

EPI (Equipements de protection individuelle) :

- |   |   |
|---|---|
| • Tenue de travail adaptée                  | • Lunettes de protection ou lunettes masque |
| • Chaussures ou bottes de sécurité          | • Casque antibruit ou bouchons d'oreilles   |
| • Casque de sécurité équipé d'une jugulaire | • Harnais de sécurité                       |
| • Gants                                     | • Genouillères                              |
| • Masque à poussière                        |   |

### L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

De plus le port d'un masque sanitaire est en permanence obligatoire dans l'enceinte du centre d'examen.

**COVID-19**

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

---



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**


[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Consignes et liste de l'outillage et des équipements individuels à prévoir par le candidat

**Examen : Certificat d'aptitude professionnelle  
TAILLE DE PIERRE**

**Page : 2/2**

### **LISTE DE L'OUTILLAGE A PREVOIR PAR LE CANDIDAT**

**(Liste indicative et non exhaustive. Elle comprend l'outillage minimum nécessaire à l'épreuve)**

### **ÉPREUVE EP1 – ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE**

- Trousse équipée, crayons, gomme, ...
- Matériels de tracés dessin technique (règles, réglets, compas, ...)
- Calculatrice et accumulateurs de rechange
- Ciseaux
- Cutter
- Feutres permanents
- Crayons 4B – 2B – 2H et porte mines
- Crayons et feutres de couleurs (dix couleurs minimum)

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.

### **ÉPREUVE EP2 – RÉALISATION D'UN OUVRAGE**

- EPI (Équipements de protection individuelle comprenant une tenue de travail adaptée pour tous types de travaux en pierre de taille).
- Outils de tracés : mètre, crayon de tailleur de pierre, réglet, équerre, compas de dessin et compas pointe sèche, trace cercle, ciseaux, cutter, ...
- **Outils de taille de pierre** : massette (carrée, conique), chasse, broche, ciseaux (plat, gradine, grains d'orge etc...), gouges, équerre à talon réglable, chemin de fer (plat, rond, à dents, sans dents, etc....), balayette etc.

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.

### **ÉPREUVE EP3 – MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE**

- EPI (Équipements de protection individuelle comprenant une tenue de travail adaptée pour tous types de travaux en maçonnerie).
- Outils de tracés : mètre, crayon de maçon, équerre, ...
- Caisse à outils du "maçon-tailleur de pierre". (Pince de pose, truelles, taloche, niveau, fil à plomb, langue de chat, taloche, fil à plomb, maillet caoutchouc, scie à bois, balayette, éponge...)

Cette liste de matériel n'est pas exhaustive, elle peut être complétée par le candidat.